

à l'enrégistrement des Edits, augmenteroient l'a-
 charnement de mes ennemis pour la guerre; ne
 feroient qu'éloigner la paix, que je désire si vi-
 vement de procurer à mon peuple.

Je vous ordonne de porter à mon Parlement
 les intentions que je viens de vous expliquer,
 ainsi que les Edits, Déclarations, Lettres Paten-
 tes contenant les engagements que j'ai bien voulu
 accorder. Au surplus, mon intention est toujours
 qu'il soit procédé à la vérification de mon Edit
 concernant le nouveau Vingtième & l'augmen-
 tation de la Capitation, ainsi que de ma Décla-
 ration portant établissement d'un sol par livre,
 avant que de délibérer sur les autres Edits.

Comme tout délai est extrêmement contraire
 au bien de mes affaires & ruineux pour mes
 peuples, vous viendrez Dimanche matin me ren-
 dre compte de l'exécution de mes volontés, &
 si, contre toute attente, mes Edits n'étoient pas
 enrégistrés, mes Gens me les rapporteront ce jour-
 là sans nouvel ordre de ma part.

Sur cette réponse le Parlement arrêta le 1.
 Mars que Mr. le premier Président se rendant
 auprès du Roi, seroit chargé de lui représen-
 ter « Que la réponse qu'il a plu à Sa Majesté
 de faire aux supplications de son Parlement,
 fonde les espérances les plus consolantes
 pour la stabilité des Loix de l'Etat & des
 formes essentielles, qui sont le plus ferme
 appui de l'Empire François.

Que cette même confiance donne encore
 lieu à son Parlement d'espérer que le cœur
 paternel dudit Seigneur Roi ne sera pas moins
 touché par d'autres objets aussi dignes de
 l'émouvoir; qu'en conséquence ledit Seigneur
 Roi est supplié de considérer que sans l'acco-